



Le 27 décembre à 22h
Bal de noël
> Salle des fêtes

Le 8 janvier à 16h30
Don du sang
> Salle d'animation

Le 9 janvier à 19h00
Vœux de la municipalité
> Salle d'animation

Le mot du maire

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre cérémonie des vœux le 9 janvier à 19h, salle d'animation rue du Stade. À cette occasion, nous remettrons les **prix du concours de dessins du comice agricole** (consultable sur notre site internet, rubrique comice) et, par la même occasion, nous présenterons les **nouveaux élus du conseil municipal des enfants et des jeunes**.

Ensuite, le 5 février, nous célébrerons les **40 ans de la Réserve naturelle à Bouverans** avec la présentation du livre *La Haute Vallée du Drugeon* ainsi qu'une conférence sur

la santé des écosystèmes, en lien avec la Journée mondiale des zones humides. Cette réserve, c'est aussi le fruit d'un engagement collectif : le travail quotidien des équipes de la Communauté de communes, l'EPAGE, la participation active des habitants du territoire, et le soutien des nombreuses associations qui œuvrent pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel.

Leur implication mérite d'être saluée.

Bien à vous

Philippe ALPY

Colis de Noël

Le Centre communal d'action sociale et la municipalité ont préparé 100 colis de Noël aux habitants de plus de 80 ans.

Ils seront distribués avant les fêtes.

Infos pratiques

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nos points d'accueil (Mairie et France Services) seront fermés uniquement les 26 et 27 décembre, ainsi que les 2 et 3 janvier 2026.

1

Le tournoi de futsal seniors aura lieu le samedi 10 janvier à 15h. Inscriptions auprès du CS Frasne via les réseaux ou 06 74 57 15 81.

2

Ramassage des vieux journaux organisé par l'APE : les 17 janvier et 28 février à 9h30. Rendez-vous aux ateliers municipaux.

3

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales au plus tard le 6 février 2026.

4

Les inscriptions pour la rentrée 2026 en maternelle auront lieu du 6 janvier au 6 février 2026, en mairie (pour les enfants nés en 2023).

Relai des îles

Après la démolition



La démolition du Relai des îles s'est achevée avec succès, marquant une étape importante pour l'avenir du cœur de bourg. Cette opération, portée par l'Établissement Public Foncier (E.P.F.), s'est déroulée dans les meilleures conditions grâce à l'implication continue des propriétaires voisins, présents à chaque étape du chantier, ainsi qu'à la réactivité et au professionnalisme des entreprises mobilisées.

Cette intervention s'inscrit pleinement dans la démarche de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), puisqu'elle permet de libérer et de revaloriser un espace déjà urbanisé.

La disparition de ce bâtiment, qui menaçait ruine, ouvre désormais la voie à un nouveau projet comprenant la construction de logements, proposés à la fois à la location et à l'achat. Ce programme, porté par BFC Promotion Habitat et IDEHA, devrait faire l'objet d'un dépôt de permis de construire au cours du premier semestre 2026.

Informatique

Les cyberattaques récentes visant des structures locales rappellent que la vigilance numérique est devenue indispensable, même pour une petite commune. En 2025, nous avons donc poursuivi un important travail de sécurisation et de modernisation avec :

- sécurisation des postes informatiques (antivirus, mots de passe, mises à jour),
- modernisation du réseau et du pare-feu,
- renouvellement de matériel,
- migration vers Windows 11,
- amélioration du Wi-Fi communal,
- mise en place d'un coffre-fort numérique.

Nous avons également modernisé nos outils de communication avec la création d'une chaîne WhatsApp.

Accès Libre

Accès Libre est une plateforme gratuite qui permet de renseigner facilement l'accessibilité de chaque commerce, service ou équipement public : marches, largeur d'entrée, ascenseur, sanitaires adaptés...

Cette plateforme est majoritairement utilisée par les personnes en situation de handicap, qui s'y appuient au quotidien pour organiser leurs déplacements en toute autonomie.

En complétant votre fiche, vous permettez à chacun de savoir comment accéder à votre établissement — et vous valorisez votre qualité d'accueil.

Petite Ville de Demain

Le dispositif Petite Ville de Demain, dont l'échéance était initialement fixée au mois de mars fait l'objet d'une prolongation jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette prolongation concerne également la dotation en ingénierie associée au programme permettant ainsi de poursuivre les projets engagés dans de bonnes conditions.

